



Mission en Israël

Groupe-Pays Israël présidé par Charles Assouline

Relevé de conclusions

DECEMBRE 2007

Mission en Israël du 10 au 15 décembre 2007

## Rappel : contexte et cadre organisationnel de la mission

### Partenaires

La mission du groupe-pays Israël de Cités Unies France a été co-organisée par :

- L'Union des Autorités Locales d'Israël (ULAI).

Elle a bénéficié du soutien de :

- L'Ambassade de France en Israël
- Le Consulat Général de France à Haïfa et le centre culturel français d'Haïfa
- L'Ambassade d'Israël en France

### Objectifs

- Rencontrer les autorités gouvernementales : MAE, Ambassade de France, Consulat de France.
- Définir avec les partenaires israéliens de la coopération décentralisée, (en particulier ULAI), une nouvelle stratégie de travail au regard des objectifs atteints dans le plan de travail établi pour 2005 ;
- **Préparer les Assises de la coopération décentralisée franco-israélienne 2008 ;**
- Resserrer les liens de coopération existants entre les collectivités locales françaises et israéliennes et établir de nouveaux partenariats ;
- Poursuivre l'établissement des partenariats avec les villes arabes israéliennes ;
- Proposer des pistes de travail avec la Fondation France-Israël (rencontrer le consulat général de France à Tel-Aviv) ;
- Présenter le Groupe-Pays Israël, (son président, Charles Assouline, et ses membres actifs) aux acteurs et partenaires de la coopération décentralisée en Israël.

### Participants

- Charles Assouline, Premier adjoint au maire de Créteil, président du groupe-pays
- Brigitte Field, Directrice RI, Région Ile de France
- Cécile Ranguin, maire adjointe, ville de Saint Denis
- Karine Dubreuil, chargée de mission, ville de Saint Denis

- Pascal Buhry, chef des services de RI, conseil général de la Seine Saint-Denis
- Amel Berrou, chargée de projets RI, conseil général de la Seine Saint-Denis
- Simoné Giovetti, chargé de mission du pôle Méditerranée, Cités Unies France

### **Programme**

#### **Lundi 10 décembre 2007 : Tel Aviv**

---

##### **Tel Aviv**

Rencontre avec M. Alexis Dutertre, Premier conseiller de l'Ambassadeur de France en Israël.

#### **Mardi 11 décembre 2007 : Tel Aviv**

---

##### **Tel Aviv**

Réunions de travail avec ULAI

Rencontre avec Mme Colette Le Baron, Consul général de France à Tel-Aviv.

Rencontre avec Dr. Pundak's, Peres Center for Peace

#### **Mercredi 12 décembre 2007 : Nord d'Israël**

---

##### **Umm El Fahm**

Rencontre avec le Comité national de l'Association des villes arabes d'Israël

##### **Jisr Ezzarqa**

Visite de la ville et rencontre avec le maire et l'équipe municipale

##### **Haifa**

Rencontre avec Mme Loan Forgeron, Consul général de France à Haïfa.

#### **Jeudi 13 décembre 2007 : Jérusalem**

---

##### **Jérusalem**

Rencontre avec Mme Dina Sorek, Diplomate israélienne, Membre du conseil d'administration de la Fondation France-Israël.

Rencontre avec Mme Claire Levaton, Division des Relations internationales, Ministère de la Science, de la Culture et du Sport.

*Ministère des Affaires étrangères*

Rencontre avec Mme Anna Chazan, Directeur du Département du développement Local, Ministère de l'Intérieur

### **Jérusalem**

Rencontre avec M. Igal Amedi, Député-Maire de Jérusalem & Mme Françoise Kafri, Directrice des Relations internationales.

### **Vendredi 14 décembre 2007 : Villages du Sud d'Israël ou Rencontre entre partenaires**

---

#### **Lehavim**

Rencontre avec M. Elie Levy, Maire de Lehavim et Président du Comité des Relations internationales d'ULAI

#### **Rahat**

Village bédouin - Rencontre avec M. Talal Alkrienawi, Maire de Rahat, Président des Villes Arabes & Vice-Président d'ULAI

## II- Relevé de décisions

### Rencontre à l'ambassade de France à Tel-Avive

ERIC CHEVREUL, directeur de l'Institut culturel français et responsable de la coopération à l'Ambassade)

Les collectivités locales israéliennes représentées par ULAI souhaitent développer davantage de projets techniques.

Dans le cadre du soixantième anniversaire de la création de l'Etat d'Israël, ULAI prépare un séminaire sur la coopération décentralisée qui aura lieu début mars 2008. À cette occasion ULAI fêtera le soixante-dixième anniversaire de sa création.

ALEXIS DUTERTRE, Premier conseiller à l'ambassade

M. Dutertre constate un manque de visibilité de la coopération décentralisée et cela malgré son importance croissante.

Les collectivités locales peuvent mobiliser des moyens importants (humains et financiers) et certaines fois même plus rapidement que les Etats. La coopération décentralisée a donc de grands potentiels qui sont à développer et l'Ambassade de France en Israël est disposée à encourager et soutenir toutes les initiatives qui vont dans ce sens.

Le 17 décembre 2007, Paris organise la Conférence des bailleurs de fonds pour la Palestine. Cette conférence donnera un vrai élan au Processus de Paix.

Quant à la conférence d'Annapolis, elle a eu le mérite d'amener tous les acteurs autour de la même table. Nous croyons à ce processus. La coopération décentralisée a toute sa place dans la construction d'un Etat palestinien en paix avec Israël car une paix stable est possible à la seule condition que les deux peuples puissent vivre l'un à côté de l'autre.

CHARLES ASSOULINE (PRESIDENT DU GROUPE-PAYS ISRAEL)

Après avoir rappelé les objectifs de cette mission, le président du groupe pays Israël a rappelé la volonté de CUF d'organiser les Assises de la coopération décentralisée franco-israélienne. Ces Assises seront un moment important d'échange entre les partenaires français et israéliens.

Au sein du groupe Pays de Cités Unies France, à côté des jumelages traditionnels on constate une nouvelle réalité : les collectivités locales françaises ayant un partenariat avec une municipalité palestinienne souhaitent encourager un partenariat avec une ville israélienne dans la perspective et avec l'objectif de travailler en parallèle avec les sociétés civiles de deux Pays.

La culture, l'éducation, le sport, l'action sociale, la protection de l'environnement, la gestion de l'eau, le traitement de déchets et le tourisme solidaire restent les domaines privilégiés de la coopération décentralisée franco-israélienne.

## **Rencontres avec L'union des autorités locales d'Israël (ULAI)**

Cités Unies France tiens à réaffirmer son partenariat politique avec ULAI.

Le Groupe Pays de Cités Unies France propose d'organiser les Assises de la Coopération décentralisée franco-israélienne en France. Les Assises pourront être un temps fort de la coopération décentralisée.

De manière générale, il existe un problème de fond d'ordre politique qui concerne les coopérations décentralisées franco-israéliennes : l'image d'Israël en France. Il est de plus en plus difficile de séparer l'action du gouvernement israélien du rôle des collectivités locales. La méconnaissance du Pays n'aide pas non plus à la promotion de cette coopération.

Un autre problème est plutôt lié à la vision intimement différente de la coopération entre les collectivités locales françaises et les collectivités locales palestiniennes. Les collectivités locales françaises s'engagent de plus en plus dans une coopération avec une ville israélienne avec une motivation politique liée au thème de la paix dans la Région. Il est presque impossible pour les collectivités locales françaises de lancer une coopération qui serait complètement déconnectée du conflit, car la société civile française est politiquement très sensibilisée. La perspective, de moyen/longue terme de ce type de coopération reste le « partenariat triangulaire » (ville française + villes israélienne + ville palestinienne). Par contre les collectivités locales israéliennes ont tendance à bâtir des partenariats techniques et économiques dissociés de ce thème.

D'un autre côté la volonté de développer des coopérations techniques reste au cœur des intérêts des collectivités locales françaises.

L'axe à développer est aussi celui des coopérations avec les villes arabes d'Israël dans lesquelles on constate une absence de partenariats et une forte volonté de bâtir des coopérations avec la France.

Les membres du bureau de l'association ULAI et les membres de la délégation du groupe-pays Israël de CUF ont discuté et validé un programme de travail commun, à mettre en œuvre dès 2008 :

**Développer la coopération décentralisée franco-israélienne par :**

- L'élaboration d'un recensement des besoins des collectivités locales israéliennes et de leur volonté de coopération
- Développer de nouveaux partenariats
- L'organisation d'un séminaire de travail afin de préparer les Assises (comité organisateur des Assises) : Juin 2008 en Israël.
- **L'organisation des Assises de la coopération décentralisée franco-israélienne : février/mars 2009, France.**

Les Assises seront organisées sous forme d'ateliers, elles auront pour objectif de faire un état de lieux de la coopération entre la France et Israël, d'étudier des nouvelles pistes de travail, de favoriser de nouveaux partenariats.

Certaines thématiques ont été proposées et feront l'objet d'une attention particulière et d'un approfondissement lors du séminaire qui sera organisé en juin 2008 :

- a) Développement durable (environnement, eau, énergie, traitement des déchets,...)
- b) Coopération culturelle (littérature, cinéma, francophonie...)
- c) Préservation du patrimoine
- d) Appuis institutionnel
- e) La place de la coopération triangulaire (diplomatie des villes). L'importance des coopérations entre villes israéliennes juives et villes arabes israéliennes : « une nouvelle forme de coopération pour la paix ». **Travailler à de nouvelles coopérations : « coopérations tripartites en Israël » avec l'aide des collectivités locales françaises.**
- f) Économie/Environnement
- g) Comment développer des nouveaux partenariats

## **Participer ou organiser des rencontres multilatérales**

- Mobiliser des collectivités françaises pour la conférence organisée par ULAI en mars 2008
- Mobiliser les collectivités locales françaises et israéliennes pour la Conférence de Venise, au printemps 2008, organisée par le Réseau Européen des Collectivités Locales pour la Paix au Proche-Orient (COEPPPO).

## **Rencontre avec Dr. Pundak's, Peres Center for Peace**

Le Centre Pères pour la paix est à l'origine des diverses initiatives notamment entre les jeunes palestiniens et israéliens.

Les collectivités locales en présentant leurs actions se sont montrées intéressées par les initiatives menées par le centre Peres et elles souhaiteraient de développer des projets en partenariat avec le Centre. La Conférence qui sera organisée à Venise par le Réseau Européen des collectivités locales pour la paix au Proche-Orient pourrait être l'occasion d'inviter les représentants du Centre Pères pour la Paix qui pourra apporter sa contribution et présenter les différentes initiatives qu'il développe.

## **Réunions avec l'Association des villes arabes israéliennes**

### **Réunion à la mairie de Umm El Fahm**

Rencontre avec le Comité national de l'Association des villes arabes d'Israël

Présentation de la ville de Umm El Fahm. La population de la ville est très jeune. Le principal problème est celui du chômage qui touche particulièrement les jeunes.

La municipalité a essayé d'impliquer la population civile dans la promotion et dans la réalisation des projets d'intérêt commun (construction d'une école primaire et secondaire dans la ville ; remise en état d'une partie du réseau routier...réalisation d'un plan de planification de la ville).

Il existe dans la commune une réelle volonté de s'impliquer de la part de la société civile.

La mairie de Umm El Fahm est très intéressée à s'engager dans un vrai partenariat avec une collectivité locale française.

Les domaines qu'intéressent la ville sont : l'échange de jeunes, le traitement des déchets et des ordures ménagères et le recyclage...). Dans la collectivité locale, on constate une part important de jeunes ingénieurs qui pourraient travailler dans le secteur de la haute technologie. La mairie souhaite proposer aux entreprises intéressées d'investir dans la commune qui peut offrir un cadre professionnel avec une main d'œuvre qualifiée très bon marché.

Le domaine culturel est également un secteur sur lequel la municipalité souhaiterait investir.

Concernant l'état des municipalités arabes israéliennes.

De façon générale, le budget de toutes les municipalités israéliennes provient d'une part de l'Etat et d'autre part des ressources propres de la municipalité (collecte des impôts).

Les plus grandes villes à majorité juive ont à disposition des ressources plus importantes car le taux de perception des taxes locales est beaucoup plus fort que dans les villes à majorité arabe. Ces collectivités peuvent également obtenir avec plus de facilité les approbations de la part de l'Etat pour des plans de développement local (projets d'urbanisme, création des zones industrielles, centres commerciaux...).

Concernant les subventions de l'Etat, les villes israéliennes à majorité juive reçoivent en moyenne plus de dotations que les collectivités israéliennes à majorité arabe.

Ce type de discrimination, contre laquelle les collectivités locales arabes israéliennes mènent une bataille juridique depuis longtemps, est devenue une « anomalie structurelle » interne à l'Etat (une loi qui pourrait régler cette situation existe depuis maintenant 7 ans dans l'administration du Ministère et ne reçoit pas le vote nécessaire à sa mise en application).

ULAI et le Comité des villes arabes israéliennes mènent depuis toujours un combat pour dénoncer cette situation. Au jour d'aujourd'hui les résultats ne sont pas encourageants. Si d'une part nous recevons la solidarité des autres municipalités juives, d'autre part il n'y a pas une action commune forte qui pourrait être envisagée car cela comporterait bien évidemment une réduction des « privilèges » acquis par ces municipalités.

Les collectivités locales arabes israéliennes souhaitent développer deux axes de travail: 1) le développement durable ; 2) la gouvernance locale (formation des cadres ; gestion de l'administration publique...).

La formation continue en France au niveau universitaire est aussi une piste très importante que la municipalité souhaiterait développer pour sa jeunesse (obtention des visas, bourses d'étude...).

Les autorités locales arabes israéliennes constatent 2 difficultés : 1) l'obtention des visas de la part de l'Ambassade de France ; 2) le niveau de connaissance la langue française qui doit être amélioré.

### **Visite à Jisr Ezzarqa**

Village qui se trouve sur le littoral.

Cette municipalité recherche une coopération.

Cette ville est très pauvre et elle souffre des différents problèmes :

- La ville est « cernée » au nord par un important Kibboutz avec ses plantations, au sud par une ville, Cesaria (habitée par une élite sociale) et à l'est par l'autoroute grande vitesse récemment construite. Toute possibilité de développement de la ville est empêchée par cette configuration.
- 30% de taux de chômage

- Problème de traitement des déchets (pas des financement suffisant ); problème d'emplacement pour trouver une décharge..).
- Difficile collecte d'impôts (manque du budget)

Par contre le potentiel de développement de cette municipalité est réel. Elle est la seule ville arabe israélienne qui dispose d'une plage La municipalité est très intéressée pour développer un parcours du tourisme solidaire.

## Rendez-vous ministériels

### Le Ministère des Affaires Etrangères en Israël

- Le MAE israélien ne dispose pas d'outil financier pour promouvoir la coopération décentralisée mais soutient politiquement et parfois techniquement le travail de l'association ULAI à cet effet.
- Dina Sorek, Diplomate israélienne, Membre du conseil d'administration de la Fondation France-Israël : un sujet important pour les Assises est celui de la jeunesse. La Fondation souhaite être un partenaire pour l'organisation des Assises

### Le Ministère de l'Intérieur en Israël

- Mme Anna Chazan, Directeur du Département du développement Local : présentation du cadre légal, fiscal, foncier des collectivités locales en Israël ; présentation des différents échelons de la décentralisation en Israël : communs, conseils locaux (=villages), conseils régionaux (=regroupements de petites localités rurales). L' Organisation territoriale israélienne traverse une crise profonde (très daté...loi qui remonte au 1934), très difficile de faire voter une loi pour moderniser l'échelon local. Au niveau du Ministère de l'intérieur il n'y a pas des ressources humaines suffisantes. Le risque le plus grave est celui d'une libéralisation totale du Pays qui confie de plus en plus la gestion locale à des compagnies privées. (SEM). Un nouveau projet de loi devrait être approuvé. Avec cette nouvelle loi, on constate qu'il y a un passage de plus en plus net des responsabilités aux techniciens de la municipalité tandis que les responsables politiques ont moins de responsabilité et de pouvoir. ULAI est contre ce projet de loi. Un autre problème vient du système légal qui est très centralisé ce qui augmente le pouvoir de control de l'état sur les villes mais rend au même temps ce même control pratiquement inexistant sur le terrain à cause d'une manque des ressources humaines à disposition. Israël est l'Etat des paradoxes : on constate une augmentation de la population, des besoins et de la

demande des services pour les habitats et, au même temps, une diminution drastique des dotations de l'Etat pour le public et le local. En pratique l'Etat cofinance moins de 40 % des recettes des collectivités locales. Et dans certains domaines (comme l'éducation) les recettes tombent à 20%... Le choix de la Knesset est de créer des SEM (entreprise privé publique) qui s'occuperaient des services des municipalités... Les villes en Israël semblent se transformer de plus en plus en une sorte des' « villes contrat » où la représentation pour les citoyens serait pratiquement nulle. De plus le fossé entre les collectivités riches et les collectivités pauvres ne cesse donc d'augmenter.

#### Le Consulat Général de France à Haïfa

- Présentation de la situation consulaire, politique et culturelle en Galilée.
- Les missions des centres culturels français : promotion de la langue française, promotion de la culture française et de la culture israélienne, animation de la Médiathèque et du Cinéclub, promotion des arts (musique, festivals, théâtre...); Rôle de relais pour la coopération du SCAC à Tel Avive, dans les domaines scientifiques, culturels et éducatifs; soutien et relais pour la coopération décentralisée franco-israélienne (accueil des délégations françaises, partenariats sur des projets communs).

-----

Rendez-vous dans les collectivités

**Mairie de Jérusalem** : Mme Françoise Kafri, Directrice des Relations internationales.

La politique de la mairie de Jérusalem est de développer des partenariats sans signer des chartes de jumelage (un peu à l'image de la ville de Paris).

Première préoccupation de la municipalité : comment faire revivre le centre ville.

Composition de la ville très complexe : 1/3 d'arabes palestiniens de Jérusalem ; 1/3 des juives orthodoxes ; 1/3 « classe moyenne » (arabe et juive). Ces 3 groupes demandent à la municipalité un service adapté et différent.

Autre demande de la municipalité : développer, via la coopération décentralisée des projets et des activités pour les jeunes.

#### **Mairie de Lehavim**

Ville en pleine expansion située dans le désert du Néguev. 6000 habitants.

La population de cette collectivité locale est économiquement très aisée.

La ville offre à ces habitants toute sorte de services.

La mairie est à l'avant-garde dans les programmes de recyclage et aussi de dépollution de l'eau.

Les femmes occupent des postes clés dans la direction du conseil municipal et dans les établissements scolaires de la mairie.

La ville souhaite développer en partenariat avec le village bédouin voisin (Rahat, 45.000 habitants) une zone industrielle qui serait commune aux 2 collectivités. Le site industriel, doté d'un centre commercial et de beaucoup d'autres activités (et notamment un nouvel hôpital), pourrait être une solution au problème du chômage du village de Rahat.

### **Mairie de Rahat**

Ville bédouine de 45.000 habitants. Le plus grand centre urbain bédouin au monde (2ème grande ville arabe après Nazareth). Rahat est une des villes les plus pauvres du Pays avec une énorme difficulté pour la gestion locale et notamment pour la collecte des impôts. La mairie dépense la majorité de ses ressources dans le secteur de l'éducation.

La mairie a dû faire face au problème de sédentarisation de la population nomade bédouine et maintenant elle doit faire face à une expansion démographique progressive. Le taux de natalité est le plus élevé d'Israël : 5,7% . En 2020 la population estimée sera d'1.000.000 d'habitants.

La municipalité est donc obligée à gérer le développement urbain de la ville et à apporter tous les services à la population locale pour combler les disparités de richesse présentes dans la ville.

Si les villes juives d'Israël arrivent à capter beaucoup des ressources de l'étranger via les dons de la diaspora juive, les villes arabes israéliennes ne peuvent pas compter sur ce genre d'aide et de soutien. La mairie ne dispose pratiquement pas de ressources pour promouvoir d'activités parascolaires.

Plusieurs entreprises (notamment garage, rechanges pièces pour les voitures) sont présentes dans la municipalité. Le petit commerce familial se développe également.

La ville recherche un partenaire français pour travailler sur tous projets qui pourraient apporter une aide et notamment en direction de la jeunesse de la ville.